

OBTURATION DES AERATIONS CLAPET ANTI-RETOUR SUR LE RESEAU DES EAUX USEES

OCCULTER PAR DES DISPOSITIFS TEMPORAIRES LES BOUCHES D'AÉRATION ET DE VENTILATION, LES TRAPPES D'ACCÈS AU VIDE SANITAIRE

INTERET DE LA MESURE

Ces ouvertures situées dans les murs indispensables au confort du logement et à sa salubrité sont des entrées d'eau privilégiées en cas d'inondation. Pour limiter la pénétration d'eau et de fines dans le logement, il est donc indispensable d'obturer ces dispositifs. Par contre, il est tout aussi indispensable d'enlever les protections lors de la réinstallation dans les lieux (risque d'intoxication au gaz).

Dans la mesure du possible, la mise hors d'eau des aérations est la solution la plus judicieuse car elle évite les interventions manuelles en cas d'inondation.

CONDITION DE MISE EN OEUVRE

Différents dispositifs existent. Des couvercles peuvent être installés sur des bouches d'aération et de ventilation. Ils se fixent par une simple pression clip ou bien sont intégrés dans un encadrement.

Mesure temporaire impérativement / Travaux légers

Mesure d'aménagement.

Mesure individuelle.

- Remonter les aérations.

LIMITE D'UTILISATION

Cette « fermeture » doit rester temporaire.

En effet, pour faciliter l'assèchement, permettre l'entretien du vide sanitaire et la réinstallation dans les lieux (dans de bonnes conditions de salubrité), les couvercles ou tout autre dispositif doivent être ôtés.

Une pression de l'eau trop importante pourrait entraîner un affouillement et des dégâts sur la structure même du logement. Il est donc recommandé d'opter pour des grilles ou des filtres en ce qui concerne les trappes d'accès au vide sanitaire.

Ces grilles doivent être démontables pour permettre l'entretien du vide sanitaire lorsque cela est possible.

CHAMPS D'APPLICATION

Toutes les inondations, qu'elles soient rapides ou lentes, quelle que soit la hauteur d'eau.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

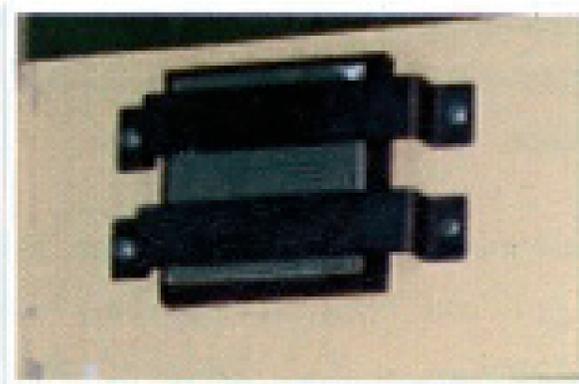
Batardeaux.

Il existe en 3 dimensions:

20/20 cm

40/40 cm

50/60 cm



PROMETO
acier galvanisé



INSTALLER DES CLAPETS ANTI-RETOUR

INTERET DE LA MESURE

L'eau peut rentrer par les drains, les toilettes, et par les remontées d'égouts. L'eau est alors contaminée et sale. L'habitation peut alors connaître des problèmes d'odeur nauséabonde et de salubrité qui entraînent d'importantes difficultés de nettoyage. Il est donc prioritaire d'empêcher cette eau sale d'entrer.

CONDITION DE MISE EN OEUVRE

Soulever la plaque du regard et vérifier la présence ou l'absence du clapet anti-refoulement. Différents modèles existent. Prévoir l'entretien annuel du clapet.

Mesure permanente / Travaux légers.

Mesure d'aménagement.

Mesure individuelle.

Nécessite intervention d'un professionnel.

LIMITE D'UTILISATION

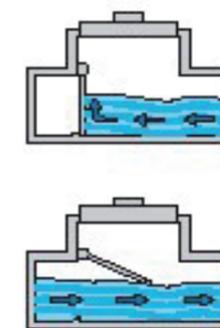
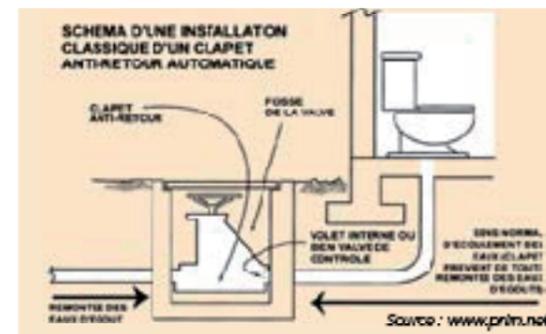
Un entretien régulier devra être effectué. Cet entretien est indispensable au bon fonctionnement. Il consiste au nettoyage.

CHAMPS D'APPLICATION

Toutes les inondations, qu'elles soient rapides ou lentes, quelle que soit la hauteur d'eau.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Mesures d'accompagnement : batardeau, couvercle pour les bouches d'aération.



FOURNITURE ET POSE D'UN CLAPET ANTI-RETOUR SUR LE RESEAU DES EAUX USEES



Modèle déposé

- **La solution** face aux problèmes de reflux d'eaux usées.
- **performance hydraulique**
- **facile à installer** : collage PVC/PVC.
- **accessible** grâce à un bouchon dévissable.
- **gamme complète**



Clapet anti -retour pour évacuation des eaux usées

Utilisation : destiné à équiper les canalisations horizontales pour eaux usées afin d'y empêcher les reflux accidentels (broyeur, appareils mal positionnés, etc...)

Il permet en même temps un accès à la canalisation grâce à son bouchon dévissable et au clapet interne démontable. A noter que cet accès est facilité par l'angle du piquage à 45°.

Description :

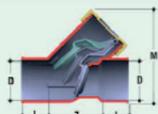
- corps injecté en PVC.
- bouchon dévissable avec joint.
- clapet avec joint.

Avantages :

- bonne assise du clapet à 45°.
- accès aisé grâce au piquage oblique.
- bonne performance hydraulique du fait d'un passage très légèrement réduit par rapport au tube.

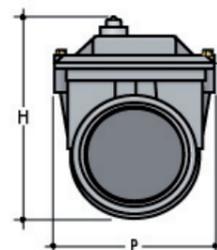
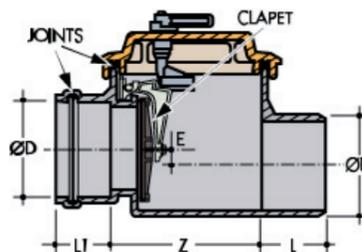
Mise en œuvre : simple collage PVC/PVC du tube mâle dans les emboîtures femelles. Prévoir le positionnement dans un endroit accessible.

Référence	ØD	Dimensions		
		L	Z	M
CASF4	32	23	51,5	84
CASH4	40	27	55	96
CASJ4	50	32	69,5	116



Réf.	ØD	L	Z	M	Tarif HT €	Emb	?	Cond.	?
CASF4	32	23	51,5	84	26,49	S1			
CASH4	40	27	55	96	35,76	S1			
CASJ4	50	32	69,5	116	47,48	S1			

Sauf indication, toutes les dimensions sont en mm.



RÉF.	Ø D	DIMENSIONS (mm)					
		H	P	L1	Z	L	E
CART	100	228	184	58	174	67	24
CARV	110	228	184	62	176	70	20
CARX	125	228	184	66	176	77	12
CARZ	160	253	232	72	188	74	16
CARB	200	307	273	85	257	110	15
CARD	250	377	284	120	254	141	

FONCTION

- Assure l'écoulement gravitaire des effluents du logement vers le réseau public et s'oppose aux reflux accidentels. En règle générale, ce clapet est destiné à empêcher tout retour vers la maison.

DESCRIPTION

- Le clapet anti-retour est composé de :
 - un corps en PVC gris série évacuation avec entrée femelle à joint et sortie mâle.
 - un clapet automatique amovible, verrouillage manuel en position de fermeture, joint en PVC plastifié. Ce clapet est en inox sur les modèles Ø 100 - 110 - 125 - 160 et en PVC sur les modèles Ø 200 et 250.
 - un couvercle démontable avec joint d'étanchéité ; fixation par 4 ou 6 vis pour tous les modèles, sauf Ø 200 (fermeture 1/4 de tour).

MISE EN ŒUVRE

- Cette pièce doit être facilement accessible et nettoyée périodiquement. Lors de la pose, respecter le sens de l'écoulement (emboîture à joint et poignée côté amont). Pour un bon fonctionnement du clapet, il est impératif de positionner le couvercle à l'horizontale.
- La poignée doit être en position ouverte A ou fermée D, mais jamais en position intermédiaire. Si la poignée résiste à la manœuvre, ne pas forcer et nettoyer la courbe du clapet.
- Le clapet est prévu pour subir les essais d'étanchéité à 0,1 bar.
- Sur demande, ces clapets peuvent être livrés dans un regard en PVC étanche (nous consulter).**

QUALITÉ

- **AFAQ** (Association Française pour l'Assurance Qualité) a décerné à Nicoll la certification ISO9001 vers son 2000 pour l'ensemble de ses activités de fabrications, de contrôles et de livraisons.



Service **TECHNICO-COMMERCIAL**
Tél. 02 41 63 73 25 Fax 02 41 63 73 23
E-mail : tech-com.nicoll@oxalis.com



Document non contractuel

DATE : JUILLET 2008-I

La garantie anti-refoulement.

Les clapets anti-retour Nicoll se positionnent sur le réseau d'évacuation des eaux (usées ou pluviales) et servent à éviter tout reflux accidentel du réseau public vers l'habitation.

NOUVEAUTÉ 2011
Le clapet OPTIMA



LES AVANTAGES

- En PVC injecté
- Solide et léger
- Anticorrosion : sans vis ni éléments métalliques sensibles à l'oxydation
- 2 clapets amovibles en inox
- Faible encombrement (en hauteur comme en largeur)
- Disponible en M/F et M/M pour une installation plus facile en rénovation
- Différentiel de niveau d'eau le plus faible du marché : 7 mm !
- Diamètres : du 100 au 180
- Conforme à la norme EN 13564

Clapets anti-retour

DÉSIGNATION	Ø	RÉF.	PRIX HT €	EMB.	COND.
mâle à coller, femelle à joint à clapet et fermeture manuelle	100	CART	263,42	B'	
	110	CARV	263,42	B'	
	125	CARX	268,69	B'	
	160	CARZ	374,06	B'	
	200	CARB	589,92	C'	
Type 1	250	CARD	1076,27	C'	

